

CHIFFRES CLES

SUR L'AGGLOMERATION CHARTRAINE



126 273 habitants

59 815 actifs

Taux de chômage sur la zone d'emploi de Chartres : 8,3%

[Pour aller plus loin](#)

3^{ème} trimestre 2016

Un trimestre dynamique

L'emploi continue de progresser. Le seuil des 40 000 salariés est de nouveau franchi.

Les chiffres du 3^{ème} trimestre sont positifs et confirment le regain d'activité perçu en début d'année : progression de l'emploi, création d'entreprises et recul du chômage (-0,3 points). Les acteurs du territoire font preuve d'initiative et d'investissement et cela se ressent sur le champ de l'emploi.



46 communes

N°38

Janvier 2017

FOCUS

Le recensement 2014

Emploi

40 163 emplois salariés du secteur concurrentiel

- ▶ +0,4% depuis juin 2016 (dernier trimestre)
- ▶ +1,9% depuis septembre 2015 (depuis un an)

Economie

3 386 établissements employeurs du secteur concurrentiel

- ▶ +0,4% depuis juin 2016
- ▶ +0,2% depuis septembre 2015

Marché du travail

6 194 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

- ▶ +2% depuis juin 2016
- ▶ -3,5% depuis septembre 2015

INFO EN PLUS

INSEE Flash – Centre-Val de Loire – N°24 janvier 2017 - Extraits



[Pour aller plus loin](#)

Recensement de la population : 2 577 435 habitants en Centre-Val de Loire en 2014

Au 1er janvier 2014, 2 577 435 personnes résident en Centre-Val de Loire. Entre 2009 et 2014, la région compte 38 845 habitants supplémentaires, soit un rythme de croissance annuel moyen de 0,3 %. La population augmente dans les départements les plus urbanisés et proches de l'Île-de-France. Sur l'axe ligérien, Orléans, Tours et Blois gagnent également des habitants. L'expansion démographique se poursuit en périphérie des grandes villes.

La périurbanisation se poursuit

Entre 2009 et 2014, à l'exception de l'agglomération castelroussine, les principales communautés d'agglomération de la région gagnent encore des habitants. La population s'accroît également dans les aires urbaines chefs-lieux des départements de la région, sauf dans celle de Châteauroux. Les communes situées près des grands pôles sont de plus en plus peuplées : Olivet, en périphérie d'Orléans, Vernouillet, près de Dreux, enregistrent 7,0 % d'habitants supplémentaires, Saint-Avertin, près de Tours, 7,5 %, Lucé, dans la communauté d'agglomération de Chartres, 6,2 %.

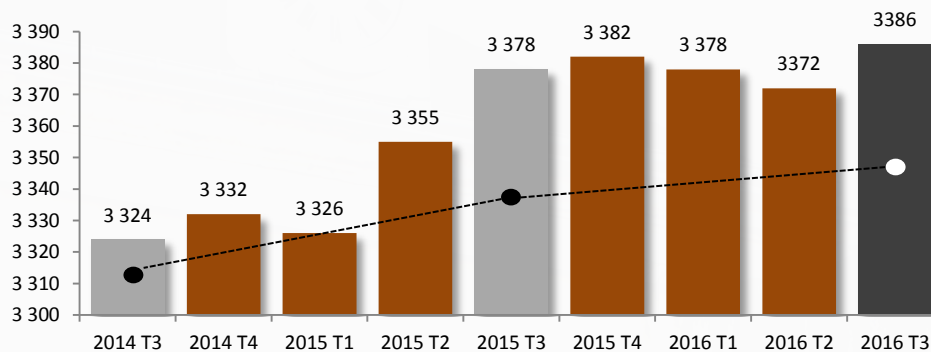
Source
URSSAF
CCI d'Eure-et-Loir
CMA d'Eure-et-Loir

ECONOMIE

Progression significative du nombre d'entreprises

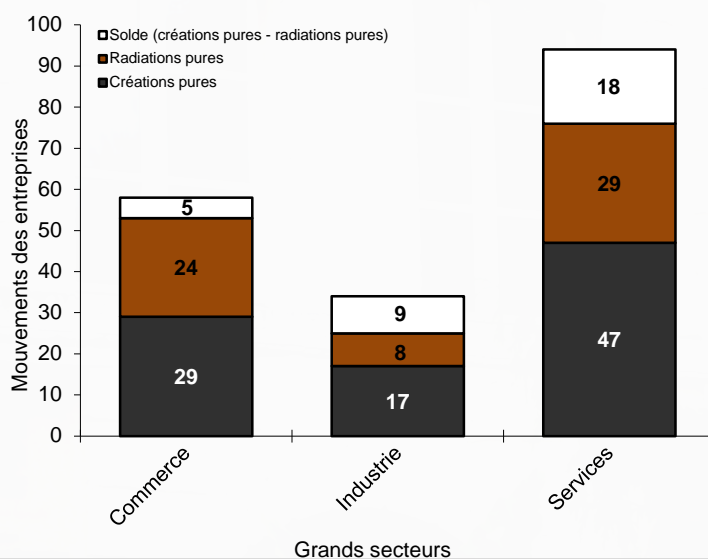
Les chambres enregistrent 117 immatriculations pour 85 radiations sur le territoire (hors double compte).
Le solde est donc positif (+32).

Nombre d'établissements employeurs du secteur concurrentiel



9 537
établissements en
Eure-et-Loir

Mouvements des entreprises industrielles et commerciales par grand secteur au 3^{ème} trimestre 2016

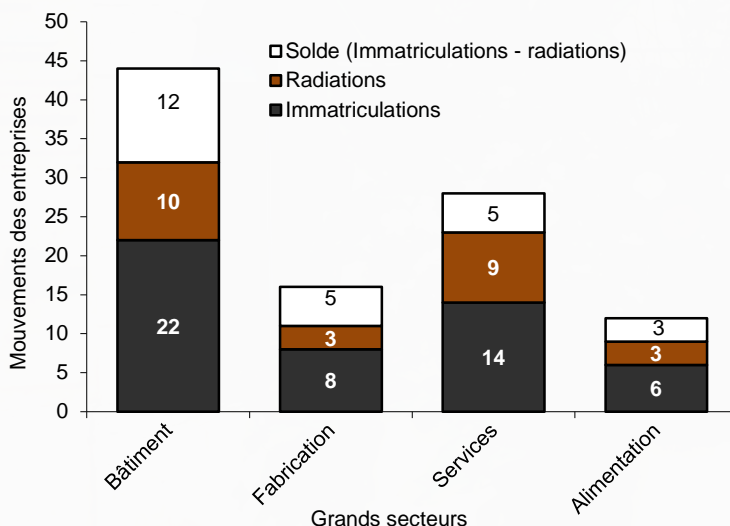


La Chambre de Commerce et d'Industrie comptabilise 93 immatriculations pour 61 radiations. Le solde est positif (+32). L'an dernier à la même période, le solde était positif (+20).

Notons qu'il y a eu 13 reprises d'entreprises.

Il y a un an :
71 immatriculations
51 radiations

Mouvements des entreprises artisanales (double inscrits inclus) par grand secteur au 3^{ème} trimestre 2016



La Chambre de métiers et de l'artisanat comptabilise 50 immatriculations pour 25 radiations. Le solde est positif (+25). Il l'était également l'an dernier à la même période (+22).

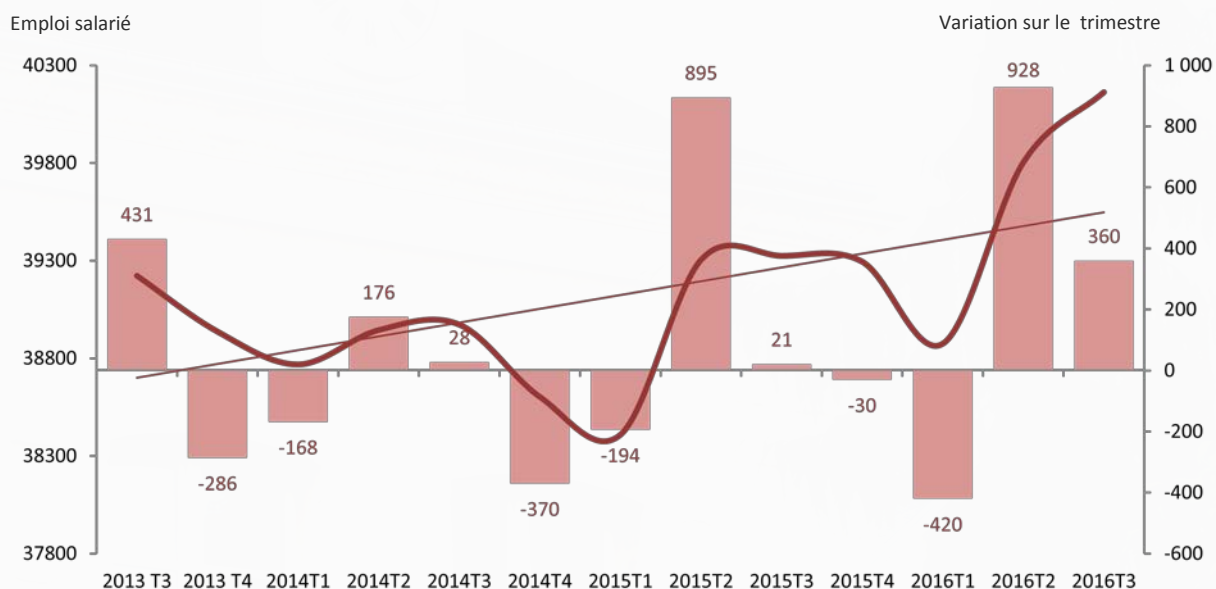
Il y a un an :
40 immatriculations
18 radiations

94 407 salariés en Eure-et-Loir

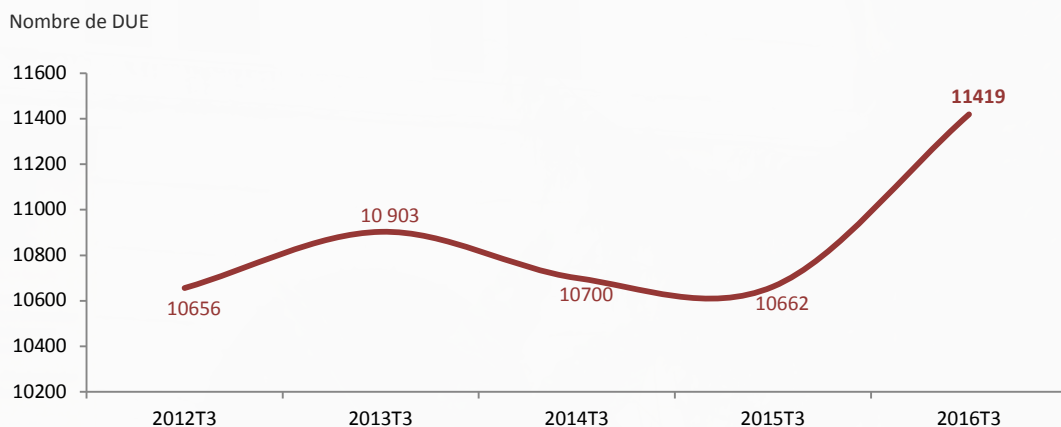
+0,7% de salariés en Eure-et-Loir sur un an

Evolution de l'emploi salarié concurrentiel

On compte 40 163 emplois soit une hausse de +1,9% depuis un an



ZOOM – Evolution des déclarations uniques à l'embauche (DUE) sur l'agglomération chartraine



ZOOM – Evolution de l'emploi par secteur d'activité

	Nombre d'emplois	Evolution depuis un an
Services	20 788	+4,2%
Dont transport et entreposage	2 852	+1,4%
BTP	7 007	-6,4%
Commerce	1 932	+1,2%
HCR (Hôtel, Café, Restaurant)	1 932	+2,7%
Industrie	7 654	+0,8%

Baisse significative du nombre de demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification et de longue durée

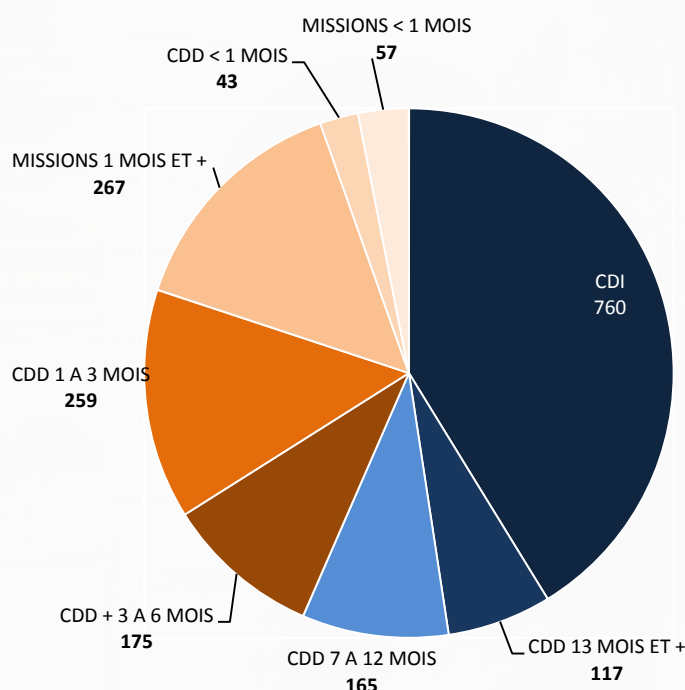
On dénombre 21 685 DEFM de cat. A en Eure-et-Loir, soit une hausse de 1,8% en un an. On dénombre 35 984 DEFM de cat. A, B, C ; 2 834 offres et 13 650 demandes (taux de tension de 4,8)

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A au 3^{ème} trimestre 2016

On compte 10 657 DEFM de cat. A, B, C soit une hausse de 2% depuis un an

	Effectifs	%	Evol. depuis le trimestre précédent	Evolution depuis un an
Ensemble des DEFM	6 194	100	+2.0%	-3.5%
Femmes	3 051	49,3	+3.6%	-2.0%
Hommes	3 143	50,7	+0.4%	-4.8%
Moins de 25 ans	981	15,8	+11.9%	-10.9%
Entre 25 et 49 ans	3 728	60,2	+0.1%	-2.9%
Plus de 50 ans	1 485	24,0	+0.7%	+0.7%
Niveau VI et Vbis	1 329	21,8	-7.5%	-10.0%
Niveau V	2 267	37,1	-1.0%	-4.3%
Niveau IV	1 255	20,6	+1.9%	-4.6%
Niveau III et plus	1 255	20,6	+15.5%	+0.2%
Ensemble des DELD	2 414	39,0	-1.5%	-5.6%
1 an à moins de 2 ans	1 102	17,8	-1.1%	-8.1%
2 ans et plus	1 312	21,2	-1.8%	-3.5%

Les offres d'emploi enregistrées par type de contrat (cumul sur 3 mois) au 3^{ème} trimestre 2016



Taux d'offres d'emploi stables

57%

Taux d'offres d'emploi précaires

43%

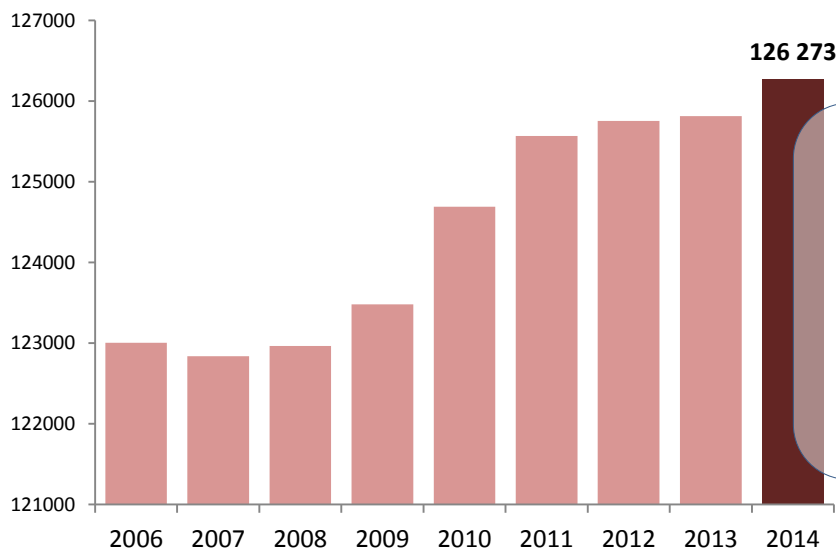
Le recensement de la population 2014

Evolution de la population (totale) depuis 2006 sur l'agglomération Chartreuse

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

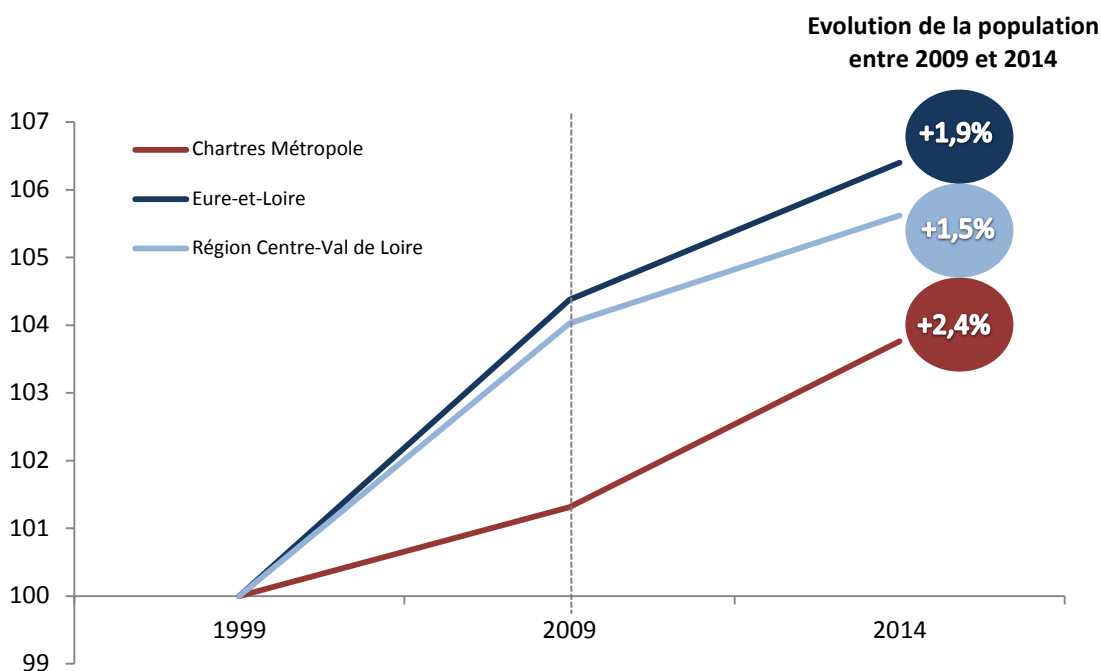


Pour retrouver les chiffres du recensement 2014 ainsi que son évolution depuis 2009 par commune

[Cliquez ici](#)



Evolution de la population (municipale) depuis 1999 sur l'agglomération Chartreuse (indice 100 en 1999)



CLES DE LECTURE

Indicateurs

Sources

Indicateurs

Taux de tension

Nombre de demandes d'emploi enregistrées sur une période, sur le nombre d'offres d'emploi déposées sur la même période.

Niveau de formation

Niveau I : sorties avec un diplôme de 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

Niveau II : sorties avec un diplôme de 2ème cycle universitaire (licence, maîtrise ou master 1).

Niveau III : sorties avec un diplôme bac+2 (DUT, BTS, DEUG ou équivalent...).

Niveau IV : sorties de la classe de terminale (avec ou sans le bac) ou abandonnant la scolarité une ou deux années après le bac.

Niveau V : Sorties de l'année terminale des seconds cycles professionnels courts (CAP ou BEP) ou abandon de la scolarité en 2nde ou 1ère.

Niveau Vbis : sorties de la dernière classe du 1er cycle de l'enseignement secondaire (3ème), des 4ème et 3ème technologiques, des classes de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des écoles régionales d'enseignement adapté (EREA) ou abandon de la scolarité du 2nd cycle court avant l'année terminale.

Niveau VI : sorties du 1er cycle du 2nd degré et d'EREA avant la dernière classe ou des classes préprofessionnelles en un an.

Sources

Les données URSSAF

Déclarations Uniques d'Embauche (DUE) : formalité obligatoire préalable à toute embauche, temporaire ou durable.

Emploi et masse salariale : le champ couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité dans le département, dans le secteur concurrentiel (hors agriculture). Ce secteur concurrentiel comprend tous les secteurs d'activités économiques sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'état ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Le marché du travail

Demandeurs de catégorie A : Demandeurs d'emploi disponibles n'ayant exercé aucune activité dans le mois et recherchant un emploi (CDI, CDD, à temps plein ou à temps partiel, CDD temporaire ou saisonnier).

Demandeurs de catégorie B : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi d'au plus 78 heures / mois, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Demandeurs de catégorie C : Demandeurs d'emploi pourvus d'un emploi de plus de 78 heures / mois, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Le nombre de créations et de radiations est issu de données à une date arrêtée. D'un trimestre sur l'autre, des actualisations peuvent donc être effectuées.

Chiffres clés réalisés par Sébastien ODON - Directeur de la publication Bernard ORTS

Maison des Entreprises et de l'Emploi de l'Agglomération Chartreuse

3 rue de l'étréit degré, Chartres - Tél : 02 37 91 43 80 ; Correspondance : Mairie de Chartres, place des halles 28019 Chartres cedex

ISSN en cours

www.mee-chartres.fr et



www.facebook.com/meechartres